

## **Compte rendu de la Commission de la Recherche du Conseil Académique du 2 décembre 2014**

### Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte rendu de la Commission de la Recherche du 9 octobre 2014
- 2 – Avis sur le recrutement des vacataires
- 3 – Enquêtes de l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST)
- 4 – Manifestations scientifiques et projets de recherche
- 5 – Divers

### 1 - Approbation du compte rendu de la Commission de la Recherche du 9 octobre 2014

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### 2 – Avis sur le recrutement des vacataires

La liste des vacataires est distribuée en séance. A noter qu'il y a une demande supplémentaire pour la FLLASH pour laquelle le DGS a donné son accord il s'agit de Madame Marie-Christine BROQUET-LAMBERT, recrutée pour 18 heures de techniques d'expression française (licence).

M. ARTIBA liste les vacataires par composante – la liste est validée dans sa totalité, à l'unanimité

### 3 – Enquêtes de l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST)

Tous les ans, 3 enquêtes sont menées par l'OST (publications – 7<sup>ème</sup> PCRD – brevets). Ne seront ici présentées rapidement que celles portant sur les publications et le 7<sup>ème</sup> PCRD. Les résultats ne sont pas encore formalisés à ce stade mais devraient l'être sous peu.

#### **7<sup>e</sup> PCRD :**

Mme SIMON explique le tableau succinctement. M. CADET précise, que les chiffres correspondent aux nouveaux projets enregistrés.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
<b>Total Pré-repéré</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
Coordinateur	0	0	0	0	0	0	0	0
Participant	3	1	0	0	0	0	2	6
<b>Total Repéré</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
Coordinateur	0	0	0	0	0	0	1	1
Participant	3	1	0	0	0	0	1	5
Clause -10	1	1	0	0	0	1	0	3
Sous-traitant	0	0	0	0	0	0	0	0
RH Mise à dispo	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre	0	0	0	0	0	0	0	0

(Ci-annexé le mode d'emploi de l'interface).

### Récapitulatif des repérages UVHC – BdD(\*) OST

<http://www.obs-ost.fr/fr.html>

Document interne UVHC en attendant la publication annuelle de l'OST

En Sciences Dures et/ou Sciences Humaines et Sociales

Publications année

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Evolution annuelle :	44,6%	-14,2%	22,3%	9,4%	-11,3%	34,5%
<b>Lignes adresses repérées UVHC</b>	162	139	170	186	165	222
Nombre de publications		133	152	155	143	205
			14%	2%	-8%	43%

Commentaire :

Après une baisse du nombre de repérage en 2012, retour à la hausse des observations, soit + 34,5%

En 2013, au nombre d'adresses repères correspond un nombre de publications : celui-ci augmente de 54% (+72) sur la période 2009-2013.

A noter en 2014, aucune actualisation observée pour le repérage de l'année 2012.

Repérage Champ\_libre2/ intitulé de la composante recherche UVHC

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total (2009-13)
CALHISTE	5	5	3	4	4	3	19
IDP	-	3	-	-	-	-	3
IEMN/DOAE	43	27	30	22	20	40	139
LAMAV	33	36	35	30	24	25	150
LAMIH	66	51	72	87	77	93	380
LME	9	8	13	7	-	-	28
TEMPO			11	24	27	39	101
LMP/LMPCA	6	9	6	11	9	21	56
IUT			-	-	1		1
DE VISU			-	1	-		1
UVHC					3	1	4
<b>Lignes adresses repérées</b>	162	139	170	186	165	222	882

nc : non concerné  
 (\*) BdD : Base de Données Web of Science®  
 de Thomson Reuters

actualisation, le 14 mai 2014

Mme GIRARD explique que le pré-repérage et le repérage se faisant notamment sur des critères géographiques, il est important que la signature des publications comporte des indications précises sur l'établissement. A ce propos, M. MICHEL-DANSAC intervient en précisant qu'il est urgent de prévoir une signature unique de type CoMUE + Etablissement + laboratoires.

Concernant les SHS la base Web of Science de Thomson Reuters sur laquelle se base l'OST est d'une représentativité particulièrement variable.

L'OST coordonne un groupe de travail spécifique sur les SHS afin d'y remédier (nomenclature plus exhaustive).

M. SODAÏGUI s'interroge sur l'utilisation de cette base dans le cadre de l'évaluation ? En effet, ces indicateurs servent dans le cadre de l'auto-évaluation. Ceci dit et pour le cas particulier des SHS, l'AERES connaît les limites de cette enquête qui est, par ailleurs, très fiable pour les sciences dites « dures ».

S'agissant d'un point d'information il n'y a pas eu de vote.

#### **4 – Manifestations scientifiques et projets de recherche**

M. ARTIBA précise que cette année il y a eu plus de demandes que les années antérieures pour un montant deux fois supérieur à l'enveloppe disponible de 20 000 euros.

Le plafond maximum par manifestation a été fixé à 2 000 euros.

Les manifestations se déroulant à l'UVHC ont de plus été priorisées.

Afin d'être le plus rationnel et équitable possible, un critère de répartition de l'enveloppe a été proposé par M. ARTIBA et M. MICHEL-DANSAC. Il s'agit du rapport entre le montant disponible et le poids des enseignants chercheurs par laboratoire demandeur (sur la base du bilan social de l'établissement).

Les Directeurs des laboratoires concernés ont, par ailleurs, été sollicités pour prioriser et répartir leur enveloppe en pondérant en fonction des critères du laboratoire.

La répartition par laboratoire est la suivante :

LAMIH	5 000 €
TEMPO	3 000 €
CALHISTE	3 500 €
IDP	2 500 €
IEMN-DOAE	4 000 €
LMCPA	2 000 €

Une discussion a été engagée sur les moyens alloués aux SHS au titre notamment de leur dotation. Les moyens limités des SHS expliquent le nombre important des demandes pour l>IDP et le CALHISTE.

M. VIVES, Mme LAGAE, M. JUNOT souligne, de plus, le nombre important de sections du CNU représenté dans le laboratoire et la difficulté de décrocher des contrats privés.

Il a été évoqué un certain nombre de craintes sur le maintien du soutien du Conseil Régional dans les années à venir.

Une alerte a été faite par des membres de la CoR relative à l'utilisation du PRECIPUT par un laboratoire en dehors de la concertation initialement prévue. Cette question fera l'objet d'un examen approfondi par la DRV et M. ARTIBA engagera un dialogue avec les directeurs des laboratoires concernés.

La proposition de répartition des subventions de la CoR est adoptée à l'unanimité, ainsi que les demandes de subventions au Conseil Régional Nord-Pas de Calais et les tarifs d'inscription.

## 5 – Divers

### **Mise à jour de L'ENT**

Il est constaté que les comptes rendus ne sont plus mis à jour sous l'ENT.

- Le nécessaire va être fait

### **Calendrier pour les Allocations de recherche régionales**

M. ARTIBA informe les membres de la CoR du calendrier pour la campagne 2015 :

- Le 07/01/2015 envoi des dossiers priorisés par les Directeurs de laboratoire à la DRV
- Du 08 au 09/01/2015 instruction finale à la DRV
- Le 12/01/2015 transmission des éléments pour la CoR de la DRV à la DGS
- Le 22/01/2015 Examen par la Commission Recherche
- Le 29/01/2015 date limite de réception des dossiers au Conseil Régional

### **Stratégie de recherche**

Le Conseil Académique de mars 2015 portera notamment sur la stratégie de recherche des laboratoires et de l'établissement.

Valenciennes, le 2 décembre 2014

Le Vice-Président Commission Recherche



Abdelhakim ARTIBA